

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة 8 ماي 1945 قالمة

Université 8 Mai 1945 Guelma

Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Sciences de la terre et de l'Univers



Mémoire En Vue de l'Obtention du Diplôme de Master

Domaine : Science de la Nature et de la Vie

Spécialité/Option : biodiversité et environnement

Département : Ecologie et Génie de l'environnement

Thème

**TYPOLOGIE SOCIALE DES DIFFERENTS ELEVEURS
D'ANIMAUX SAUVAGES, ET IMPLICATIONS POUR LA
CONSERVATION**

Présenté par : LACHI Wahida

HAFIANI Boutheina

Devant les jurys composée de :

Pr. Chenafi F :	Président	Université de Guelma
Dr. Atoussi S :	Encadreur	Université de Guelma
Dr. Nedjah R :	Examineur	Université de Guelma
Dr. Zitouni A :	Co-encadreur	Université de Guelma

Juin 2018

Remerciement

*L'étude qui suivra dans le cadre du projet de l'obtention du diplôme de master 2 en biodiversité
et l'environnement*

*Nos remerciements s'adressent également aux membres du jury, Dr samraoui chenafi F, Dr
Nedjah riade de nous avoir honorées par*

leur présence et d'avoir accepté d'évaluer notre et d'enrichir

notre travail avec leurs précieux conseils

*Envers notre agréable promoteur « Dr Attoussi Sadek », et avec une grande gratitude pour
ses précieux conseils, sa disponibilité, ses encouragements inlassables, que Dieu le garde et le bénisse*

tous le long de sa vie nous vous

témoignant notre respect.

*Envers notre agréable promoteur « Dr Attoussi Sadek », et avec une grande gratitude pour
ses précieux conseils, sa disponibilité, ses encouragements inlassables, que Dieu le garde et le bénisse*

tous le long de sa vie nous vous

témoignant notre respect.

*« Dr zitouni Ali », pour avoir accepté de diriger ce travail en tant que Co encadreur et de
suivre de très près, malgré ces nombreuses préoccupations*

Nous tenons à remercier du fond du cœur nos enseignants

qui nous ont accompagnées durant notre parcours universitaire

Nos remerciements les plus sincères à nos amis pour encouragements

ainsi que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

wahida – Boutaina

Dédicace

Avant tout je remercie ALLAH qui m'a aidé à accomplir ce travail

Je dédie ce mémoire a :

Mes très chers parents en signe de ma profonde et affectueuse reconnaissance pour toute l'aide et les conseils qu'ils ont bien voulu m'apportés. Je prie dieu le tout puissant de me les garder et les protéger.

A mes frères et mes sœurs pour les encouragements surtout ma sœur Nadia.

A mon fiancé hamza qui toujours répondu présent.

A mes meilleures amies, vous êtes comme ma famille :

Chahrazed, Marwa et Ranya.

A mon agréable binôme Boutaina

Enfin A tous les étudiants de 2ème année Master Biodiversité et environnement

Merci

Wahida

Dédicace

Avant tout je remercie ALLAH qui m'a aidé à accomplir ce travail

Je dédie ce mémoire à :

Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien,

tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute

Son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il,

L'expression de mes sentiments les plus sincères et mon éternelle gratitude.

Mon père, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues

Années de sacrifices et de privation pour m'aider à avancer dans la vie.

puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit :

Merci pour les valeurs nobles que tu m'as enseignées et

mille mercis pour ton soutien permanent.

Mes frères : Imad, Aymen.

Mes sœurs : Zineb et sa famille, Chaima, Fatima.

A mes meilleures amies, vous êtes comme ma famille :

Safa ,Zahia ,Samira, Radhia, Rahma, Awatef, Sara

A mon agréable binôme wahida

A toute personne qui m'a aidé à franchir un horizon dans ma vie

Boutheina

SOMMAIRE

Liste de figure

Liste de tableaux

Introduction

Chapitre 01 :

1. Domestication et élevage	1
2. Définition.....	1
2.1.Qu'est-ce un NAC.....	1
2.2.De l'animal domestique à l'animal de compagnie.....	1
2.3.Nouvel animal de compagnie	2
3. Rôle de l'animal de compagnie.....	4
4. Mode de vie et entretien des NAC.....	5
4.1. Oiseaux	5
5. Différentes attentes des propriétaires	5
6. Les animaux sauvages captifs peuvent-ils rester « naturels » ?.....	6
7. Le danger des activités d'élevage sur les populations sauvages.....	7
8. Commerce international des espèces sauvages (CITES).....	8
8.1.Les annexes de la CITES	9
8.2.Valeurs monétaire des échanges dans le cadre de la CITES	9
8.3.Nouvelles résolutions et décisions	10
9. Réglementation algériennes	11
9.1. Identification des menaces actuelles	12

Chapitre 02 : Matériel et méthode

1. Méthode.....	15
-----------------	----

Chapitre 03 : résultats et discussions

1. Nombre de réponse.....	17
2. Les espèces concernées par les activités d'élevage et les proportions.....	17
3. Nombre d'animaux.....	18
4. Catégorisation des propriétaires par classe de sexe.....	18
5. Catégorisation des propriétaires par classe d'âge.....	19
6. Catégorisation des propriétaires par classe sociale	19

Conclusion

Référence bibliographique

Résumé

ملخص

Annexes

LISTE DE FIGURE

Figure 1 : Exemple d'animaux couramment adoptés comme NAC (en photo)	3
Figure 2 : perroquet à vendre, comme photographié (avec permission) chez les deux vendeurs à Madagascar.....	8
Figure 3 : Valeur monétaire du commerce concernant les animaux de l'annexe II.....	10
Figure 4 : Parts en espèces protégées des différentes catégories de vertébrés	14
Figure 5 : les types d'animaux de compagnie dans la ville de Guelma.....	20
Figure 6 : pourcentage des propriétaires par quartiers.....	20
Figure 7 : La possession moyenne d'animaux par foyer	21
Figure 8 : les pourcentages des propriétaires d'oiseau avec d'autre animal	21
Figure 9 : Catégorisation des propriétaires d'oiseaux par classe sexe	22
Figure 10 : Répartition des répondants selon leur âge	22
Figure 11 : Catégorisation des propriétaires d'oiseaux par classe sociales	23
Figure 12 : Catégorisation des propriétaires d'oiseaux par le niveau scolaire	23
Figure 13 : Moyen d'individu des familles du propriétaire	24

LISTE DE TABLEAU

Tableau 1 : Nombre des oiseaux captifs	25
Tableau 2 : pourcentage des possessions spécifiques.....	25
Tableau 3 : Catégorisation des propriétaires d'oiseaux par classe sociales.....	25

Introduction

Introduction

Introduction

Les menaces majeures qui pèsent sur la biodiversité en région méditerranéenne sont la fragmentation des habitats, la surexploitation des ressources et les différentes formes de pollution (Cuttelod et al., 2009 ; BirdLife International, 2013 ; Bush et al., 2014).

On entend par surexploitation toutes les activités humaines qui utilisent ces écosystèmes afin d'en tirer profit. Parmi ces activités on rencontre la capture et la commercialisation d'animaux sauvages, 11 à 36 millions d'oiseaux sauvages sont tués ou capturés illégalement chaque année en région méditerranéenne, ces animaux sont utilisées comme nourriture, sont tués ou capturés pour le sport, ou pour être mis en cage comme des animaux de compagnie (Brochet et al. 2016).

La pression exercée par la capture et la commercialisation illégale des oiseaux sauvages a des impacts considérables surtout sur les populations migratrices qui se reproduisent en Europe et passent l'hiver en région sub-saharienne, que sur celle qui se reproduisent et hivernent en Europe (Bairlein, 2016).

En Algérie Le chardonneret élégant est une espèce très appréciée par les amateurs d'oiseau chanteur, les incendies de forêts répétées et aussi les activités de braconnage rendent de plus en plus difficile l'observation de cette espèce dans ces habitats naturelles (Chenchouni, 2011).

Dans le but d'estimer la taille de la population captif dans la ville de Guelma, et aussi afin de caractériser les différentes classes sociales impliquées dans ces activités afin de déterminer les implications pour la conservation des espèces protégées surtout en matière de stratégies de conservation; nous avons réalisé une enquête sur le terrain, cette enquête a impliqué 257 foyers répartis dans 8 quartiers de la ville de Guelma.

La première partie de notre travail, a essayé d'apporter une définition au terme plutôt vague de NAC, et définir les effets d'activité d'élevage sur les populations sauvages décrites par la convention internationale et la convention algérienne.

La seconde partie consacrée à l'explication de la stratégie utilisée pour réaliser cette enquête dans les huit quartiers de la ville de Guelma.

La troisième partie expose les résultats obtenus avec une discussion.

Chapitre 01

Chapitre 01

Chapitre : 01

1. Domestication et élevage :

L'élevage d'animaux domestiques est un processus historique dont le début est marqué par la domestication, c'est-à-dire la transformation d'animaux sauvages en animaux domestiques. Les ancêtres de tous les animaux domestiques d'aujourd'hui proviennent d'espèces vivant à l'état sauvage ; le chat domestique remonte par exemple au chat sauvage d'Afrique, le canari au serin des Canaries [1].

La domestication d'une espèce animale ne se produit pas spontanément, mais elle est un processus influencé par les êtres humains et s'étend sur un nombre infini de générations. Après avoir prélevé de manière aléatoire des animaux au sein d'une population sauvage, l'homme essaie de réussir à les conserver et à les multiplier, ce qui donne lieu aux premiers processus de sélection. L'être humain intervient en éliminant les animaux particulièrement agressifs ou agités ainsi que les spécimens stériles. D'autre part, il y a également une sélection naturelle due aux conditions de détention imposées aux animaux, à la nourriture et au climat [1].

2. Définition :

2.1 Qu'est-ce qu'un NAC :

Avant d'essayer de définir ce qu'est un Nouvel Animal de Compagnie, il semble essentiel de revenir sur la notion plus générale d'animal de compagnie. En effet la notion de NAC fait appel à celle plus commune d'animal de compagnie, qu'il faut notamment distinguer de l'animal domestique ou encore de l'animal familial. La clarification de ces termes permettra alors une assimilation correcte du concept de NAC et de son ambiguïté (Layat, 2016).

2.2. De l'animal domestique à l'animal de compagnie :

L'homme a toujours vit entouré de très nombreux animaux domestiques. Les plus anciennes traces de domestication réussies remontent à environ 11 000 ans avant J.-C. Certains d'entre eux, d'abord utilisés pour le travail ou pour fournir de la viande, ont peu à peu acquis le rôle de l'accompagner dans sa vie quotidienne et lui tenir compagnie. L'homme a dès lors sélectionné et retenu chez les animaux les qualités les mieux adaptées à ses besoins (Layat, 2016).

Chapitre : 01

Les espèces domestiques sont celles qui ont fait l'objet d'une pression de sélection continue et constante. Cette pression de sélection a abouti à la formation d'un groupe d'animaux qui a acquis des caractères stables et génétiquement héréditaires (Layat, 2016).

Le fait qu'un animal d'espèce non domestique soit né libre ou captif et le temps qu'il a passé en captivité sont sans influence sur son caractère non domestique : tout au plus peut-on parler d'animal d'espèce sauvage, apprivoisé ou tenu en captivité (Layat, 2016).

Le dictionnaire encyclopédique le Larousse, qui lui aussi, oppose le terme domestique à celui de sauvage : ainsi, un animal est dit domestique lorsqu'il « vit dans l'entourage de l'homme et qu'il a été dressé à des degrés divers d'obéissance selon les espèces, en vue d'obtenir une production, un service ou un agrément ». Par opposition, on parle d'animal sauvage pour « une espèce animale non domestique, vivant en liberté dans la nature » ou « un sujet non apprivoisé d'une espèce domestique ». De plus, selon le Larousse l'animal de compagnie est à distinguer de l'animal familier qui correspond à « un animal qui vit dans le voisinage de l'homme : les pies sont des oiseaux familiers » (Layat, 2016).

Cependant l'homme ne s'est pas arrêté à une simple domestication, il s'est rapproché de ses animaux au point qu'ils deviennent de véritables compagnons. Comment définir donc un animal de compagnie ?

On entend par animal de compagnie tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme, notamment dans son foyer, pour son agrément et en tant que compagnon (Layat, 2016).

2.3. Nouvel animal de compagnie :

Selon les vétérinaires, les « NAC » sont les animaux de compagnie autres que les chiens et les chats. Ce sont des rongeurs (hamster, cobaye, chinchillas, furets, gerboise, etc.), des reptiles et des batraciens (lézards, iguanes), des arachnides, des scorpions... (Dutau, Rancé, 2009).

Les NAC sont des animaux non conventionnels utilisés comme compagnons. Ils sont venus s'ajouter aux animaux de compagnie classiques chiens et chats. Plus précisément, on

Chapitre : 01

pourrait individualiser les anciens NAC (lapins, hamsters, oiseaux...), considérés comme animaux de compagnie depuis longtemps et comme domestiques selon l'arrêté du 11 août 2006 et les « nouveaux NAC » ou NAC exotiques, qui peuvent être des animaux à sang chaud mais aussi des batraciens, des reptiles, des arachnides (Dutau, Rancé, 2009).

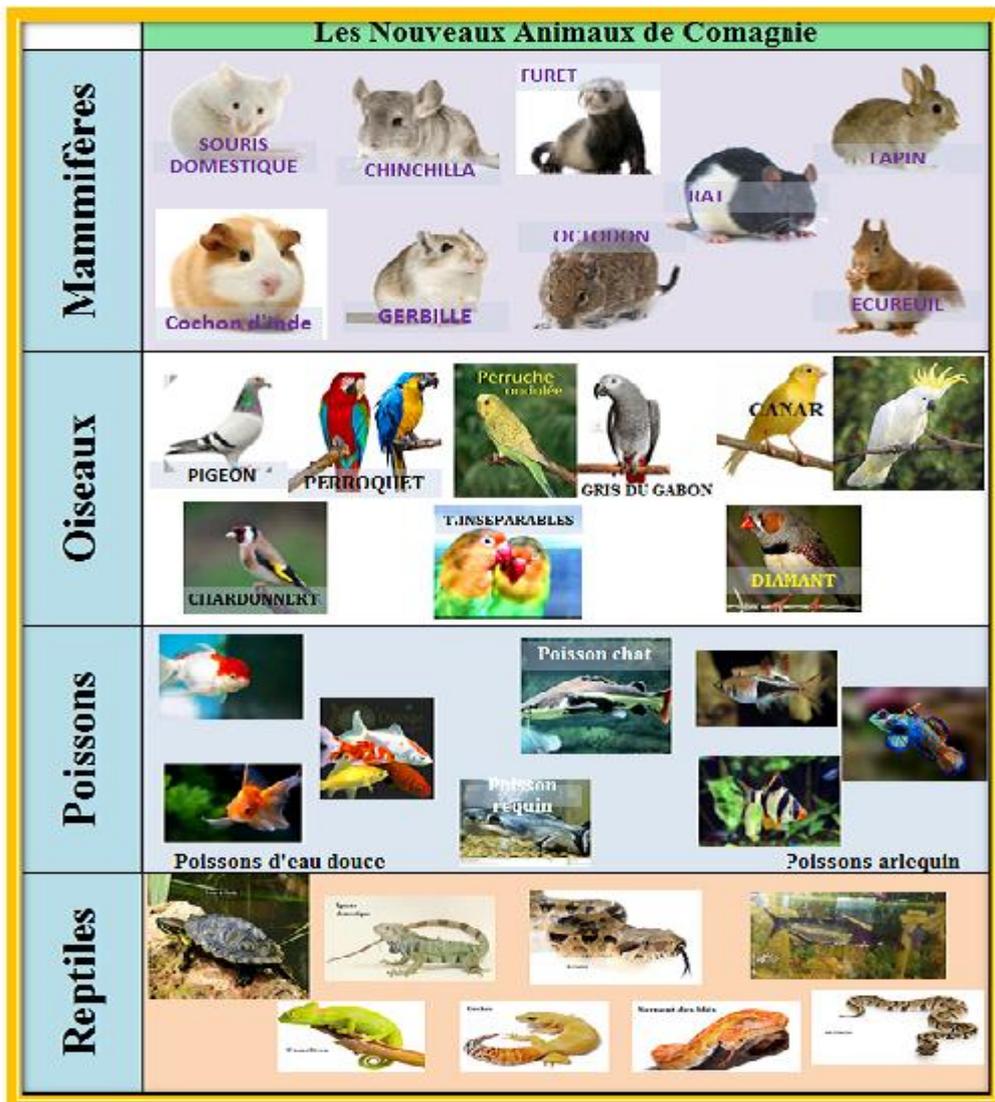


Figure1 : Exemple d'animaux couramment adoptés comme NAC (en photo)

Chapitre : 01

3. Rôles de l'animal de compagnie :

L'animal de compagnie tient plusieurs rôles importants. Nous ne serons sûrement pas exhaustifs dans la liste que nous avons essayé d'établir mais il semblait important de revenir sur les motivations actuelles qui poussent l'homme à détenir des animaux (Farjou, 2005).

Chez l'enfant de 8 à 12 ans, il apporte sécurité et réconfort. Il joue également un rôle éducatif et favorise le développement de la personnalité, du sens des responsabilités et des valeurs humaines. Il permet aussi l'ouverture de l'enfant aux autres. L'animal peut également avoir une fonction pédagogique par l'observation des divers comportements offerts (Farjou, 2005).

Pour l'adulte, l'animal de compagnie peut représenter un retour vers la nature dans un monde où de plus en plus de personnes se retrouvent dans les villes et où les contacts avec cette dernière diminuent en conséquence. Il peut aussi permettre la reconstitution du milieu familial de l'enfance. En effet l'animal peut symboliser l'innocence de l'enfance perdue (Farjou, 2005).

Il répond ensuite à un besoin d'attachement. Il permet d'éloigner la solitude si souvent ressentie dans nos sociétés actuelles. Il faut en prendre soin, s'en occuper ce qui permet en plus d'avoir des contacts physiques avec un être vivant. Le propriétaire se sent utile et nécessaire à quelqu'un. L'animal peut améliorer la communication et favoriser les contacts sociaux entre les hommes en permettant d'engager une conversation qui n'aurait pas eu lieu si les interlocuteurs ne possédaient pas d'animaux (Farjou, 2005).

Enfin, dans les sociétés occidentales, avec la modification des structures familiales, notamment la diminution du nombre d'enfants dans les foyers, l'acquisition d'un animal de compagnie pourrait jouer le rôle d'un substitut d'enfant. Pour les personnes âgées, la possession de l'animal permet de rompre l'isolement et de combler le sentiment d'inutilité (Farjou, 2005).

Ainsi, l'animal de compagnie est un véritable membre de la famille supplémentaire avec un rôle psychologique essentiel. Il est possible d'attribuer à l'animal de compagnie une certaine amélioration de la qualité de vie de son propriétaire en étant le garant de son identité (Farjou, 2005).

Chapitre : 01

4. Mode de vie et entretien des NAC :

4.1. Oiseaux :

Un oiseau de compagnie, est nécessairement un oiseau en cage. Selon les espèces, certains oiseaux peuvent parfois être lâchés dans la maison. Mais lorsque l'oiseau reste en permanence dans sa cage, celle-ci doit impérativement être la plus spacieuse possible et limiter ses mouvements au minimum. Les dimensions de la cage et ses accessoires doivent s'accorder avec le comportement de l'oiseau, cage haute pour les oiseaux grimpeurs (Amazones, aras, perroquets, perruches, inséparables ...), cage allongée pour les oiseaux pouvant voler (petits passereaux, canaris), perchoirs de diamètre adapté aux pattes de l'oiseau... Un espace trop restreint sera à l'origine de bagarres, problèmes de reproduction, et des risques plus élevés de maladie (Layat ,2016).

La cage doit pouvoir être nettoyée et désinfectée aisément ; elle doit être placée à l'abri des courants d'air et des rayons directs du soleil mais dans un endroit lumineux et aéré. Les besoins alimentaires des oiseaux sont liés à un métabolisme et à une physiologie très particulière. Un métabolisme basal élevé, une température interne au repos proche de 40°C, et une grande sensibilité au jeûne et à la déshydratation d'autant plus marquée que l'oiseau est de petite taille. L'oiseau de cage et de volière devra donc disposer de nourriture et d'eau en permanence. Les oiseaux régulent spontanément leur consommation alimentaire sur leurs besoins en énergie (Layat ,2016). En liberté, l'oiseau sait s'adapter et choisir les aliments qui lui conviennent mais en captivité, son régime lui est imposé et il importe de ne pas déséquilibrer sa ration. Les pathologies nutritionnelles sont fréquentes [2].

5. Différentes attentes des propriétaires :

Les points de propriétés spécialisés et des éleveurs contactés ont classé les couleurs et le chant comme étant les deux premiers éléments essentiels dans maintien d'un oiseau. Cependant l'amour des animaux est la raison principale de l'acquisition d'un oiseau (Farjou, 2005).

Entre sélection artificielle et sélection naturelle, les espèces animales captives dans les établissements zoologiques subissent les pressions d'un environnement largement anthropisé.

Chapitre : 01

La petitesse de leurs populations les rend plus sensibles aux perturbations génétiques, leur biologie et leur éthologie peuvent subir des changements (Farjou, 2005).

6. Les animaux sauvages captifs peuvent-ils rester « naturels » ?

La faune sauvage captive est présente dans les zoos et les parcs animaliers, les laboratoires, les établissements d'élevage et chez les particuliers. Il s'agit généralement d'espèces communes, mais aussi d'espèces menacées. La gestion de ces dernières, dans les établissements zoologiques, et le maintien de leurs caractères propres sont suivis avec attention, car le risque de leur disparition s'accroît et des probabilités d'extinctions massives ont été avancées (Zecchini, 2002).

Il a notamment été souligné que si toutes les espèces de mammifères et d'oiseaux actuellement menacées disparaissaient dans le siècle en cours, et si le rythme d'extinction se maintenait, la moitié de la plupart des représentants des ordres de mammifères et d'oiseaux seraient éliminés dans les siècles suivants. Les mammifères seraient davantage touchés, car leurs ordres sont représentés par moins d'espèces et les rythmes d'extinction plus rapides que chez les oiseaux (Zecchini, 2002). Ainsi, il faudrait attendre de 500 à 1 000 ans, avec une stabilisation de la population humaine mondiale, pour que les conditions de restauration des habitats de la faune sauvage soient réunies ; dans l'intervalle, la planète pourrait perdre de 3 à 16 millions d'espèces ; les établissements zoologiques auraient donc un rôle d'« arches » (de Noé) pour recueillir un nombre variable d'individus d'environ 2 000 espèces de vertébrés terrestres (Soule et al., 1986).

Les établissements zoologiques, depuis longtemps, ont commencé ce travail de préservation. 25 espèces proches de l'extinction ont pu ainsi être sauvées. Parmi les mammifères, le cheval de Przewalski (*Equus przewalskii*), le cerf du Père David (*Elaphurus davidensis*), le bison d'Europe (*Bison bonatus*), l'oryx d'Arabie (*Oryx leucoryx*). Et, actuellement, de nombreuses autres espèces de différentes classes, vulnérables ou en danger dans la nature, sont concernées aussi par des programmes de conservation en captivité (Zecchini, 2002).

Chapitre : 01

7. Le danger des activités d'élevage sur les populations sauvages :

La détention et l'élevage d'animaux de compagnie (chiens, chats, lapins et rongeurs, volaille de race, oiseaux et poissons d'ornement) jouissent d'une grande popularité dans de vastes pans de la population. Pratiqués souvent avec infiniment d'idéalisme et d'engagement, ils ont créé au fil du temps une énorme diversité de races et de nuances de couleurs dont certaines sont déjà classées aujourd'hui comme bien culturel méritant d'être conservé. La réalité montre toutefois que dans certains domaines de l'élevage d'animaux de compagnie, des lignées ont été établies, qui de l'avis de la protection des animaux prêtent le flanc à la critique. Nous voulons parler ici d'élevages extrêmes et d'élevages fondés sur la sélection de défauts (appelés parfois aussi élevages à outrance) [1].

Concrètement, il s'agit de races ou de nuances de couleurs qui sont porteuses de maladies génétiques ; les animaux sont privés de parties du corps nécessaires à l'utilisation typique de leur espèce ou certaines parties de leur corps ont été tellement défigurées qu'elles ne peuvent plus remplir correctement leur fonction et causent douleur et souffrance aux animaux [1].

Quelques espèces sauvages sont connues pour être en péril à la suite à leurs commerce. À travers le monde, 2 600 d'espèces d'oiseau les 9 600 espèces existantes sont enregistrées comme étant soumis à commerce (FAO 2011). La capture d'animaux vivants est à l'origine une préoccupation croissante, Les Perroquets (Psittacidae) sont parmi les plus menacés dans le monde, avec 28 % des espèces classées sur la liste rouge de l'UICN (Olah et al., 2016). certaines populations comme celle du perroquet sont en déclin dans toute l'Afrique (Martin et al., 2014). Dans la République démocratique du Congo, la capture d'animaux vivants de perroquets pour le marché international a provoqué un déclin des populations de *P. erithacus* a des points dramatiques (Hart et al., 2016).

Les Amphibiens et les reptiles sont capturés, parfois au point de la quasi extinction (p. ex., Grenoble 2013) et transporté sur la scène internationale par l'intermédiaire de réseaux de commerce organisé (Andreone et al., 2005).

A des fins médicales/pharmaceutiques ou comme animaux de compagnie. De même, les lémuriens sont également souvent capturés vivants pour le commerce des animaux domestiques ; selon les estimations plus de 28 000 lémuriens vivent en captivité comme

Chapitre : 01

animaux de compagnie de manière tout à fait illégale dans les ménages urbains de Madagascar. Avec 30 espèces touchées (Reuter et Schaefer 2016).



Figure 2 : Perroquets à vendre, comme photographié (avec permission) chez les deux vendeurs à Madagascar

8. Commerce international des espèces sauvages (CITES) :

Après la dégradation de son habitat naturel, la surexploitation commerciale constitue l'une des causes majeures de disparition de la biodiversité [3].

Depuis le 1er juillet 1975, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction, dite Convention de Washington et connue sous son acronyme anglais CITES [3].

Actuellement, près de 160 pays participent à la CITES et près de 5 000 espèces animales et 28000 espèces végétales sont protégées, que leur commerce s'effectue sur des spécimens vivants ou morts, des parties de spécimen (ivoire ou cuir, par exemple) ou des produits dérivés (produits médicinaux à base animale ou végétale par exemple). Les États signataires de la Convention, qu'on appelle les Parties à la CITES, agissent de concert en réglementant le commerce des espèces inscrites à l'une des trois annexes de la CITES [4].

L'objectif de la CITES est de garantir que le commerce international des animaux et plantes inscrits dans ses annexes, vivants ou morts, ainsi que de leurs parties et de leurs

Chapitre : 01

produits dérivés ne nuise pas à la conservation de la biodiversité et repose sur une utilisation durable des espèces sauvages [3].

Le commerce international licite réglementé par la CITES représente plusieurs milliards de dollars par an. Il est encadré chaque année par des centaines de milliers de permis contrôlés en frontières, qui certifient au cas par cas le caractère légal, durable et traçable du commerce des spécimens concernés [3].

8.1. Les annexes de la CITES :

Les espèces protégées sont regroupées en «annexes» selon la réglementation de leur commerce. Une Conférence se réunit tous les deux ans et détermine les espèces figurant dans ces «annexes» :

- L'Annexe I comporte les espèces menacées d'extinction. Leur commerce est interdit sauf dans des conditions exceptionnelles pour la recherche scientifique par exemple.

- L'Annexe II comporte les espèces qui ne sont pas immédiatement menacées mais qui pourraient le devenir. Leur commerce est autorisé mais contrôlé par l'obtention obligatoire d'un permis d'exportation ou d'un certificat de réexportation (permis CITES).

- L'Annexe III est la liste des espèces inscrites à la demande d'un Etat qui en réglemente déjà le commerce et qui a besoin de la coopération des autres Etats pour en empêcher une exploitation illégale ou dangereuse pour la survie de l'espèce. Leur commerce est soumis à la présentation d'un permis ou d'un certificat [4].

8.2. Valeur monétaire des échanges dans le cadre de la CITES :

A l'échelle du monde et pour l'ensemble des espèces sauvages, on estime que le commerce se chiffre en milliards de dollars. Selon des estimations prudentes, les échanges concernant les biens clés des animaux inscrites à l'Annexe II de la CITES représenteraient de 350 à 530 millions USD par an, soit près de 2.2 milliards USD pour la période 2006-2010. En ce qui concerne les plantes, la valeur du seul commerce en *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles) se chiffre probablement à 168 millions USD pour la période 2006-2010. De nombreuses espèces faisant l'objet d'échanges internationaux contribuent pour une large

Chapitre : 01

part au soutien des écosystèmes et à la création de revenus à l'échelle locale. Il y aura de grands avantages à assurer la légalité et la durabilité de l'exploitation et le commerce de ces espèces [5].

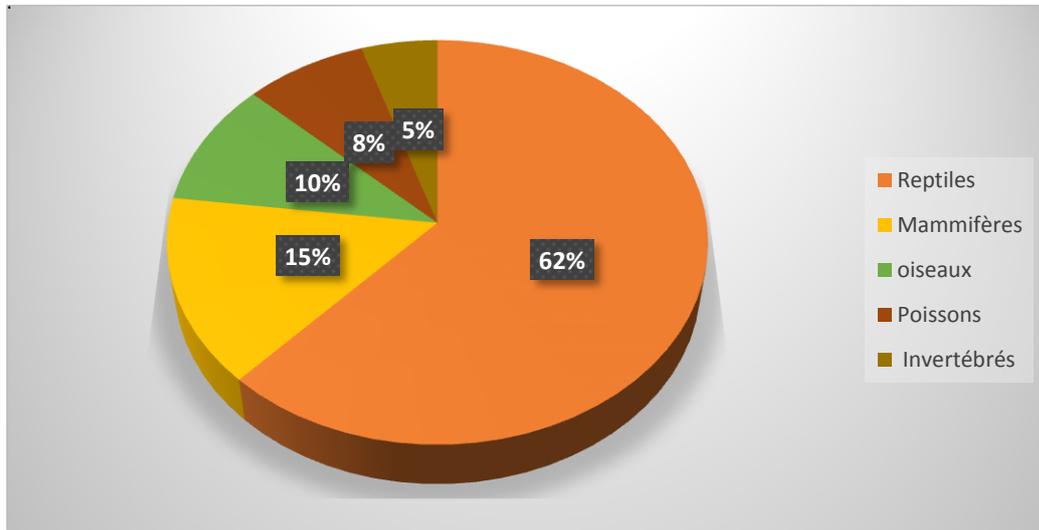


Figure 3 : valeur monétaire du commerce concernant les animaux de l'annexe II

8.3. Nouvelles résolutions et décisions :

De nombreuses résolutions et décisions adoptées à la CoP17 entrent également en vigueur aujourd'hui, avec notamment :

- La résolution sur la corruption et la criminalité liée aux espèces sauvages.
- La résolution sur les trophées de chasse.
- La résolution sur les stratégies de réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal d'espèces inscrites aux annexes de la CITES.
- Les résolutions sur le calao à casque rond et sur les serpents.
- Les décisions sur un grand nombre d'espèces importantes telles que les grands singes, les serpents, le lambi, les anguilles, les coraux précieux, certains requins, l'antilope saïga, les éléphants d'Asie, les lions, les léopards, les guépards, et tant d'autres.
- Les décisions sur la cybercriminalité et la criminalité liée aux espèces sauvages.

Chapitre : 01

- Les décisions relatives à la vérification de l'acquisition légale des spécimens.
- La résolution et les décisions relatives à la mobilisation de la jeunesse pour la CITES.
- Les décisions sur la participation des communautés rurales, de sorte que les populations locales soient mieux représentées dans la gestion des espèces sauvages.

L'amélioration et le renouvellement des mécanismes de respect de la Convention représentent une autre grande réussite de la CoP17 dans le soutien de la durabilité (renouvellement du processus d'étude du commerce important), de la légalité (nouveaux plans d'action nationaux sur l'ivoire et avancement du projet sur les législations nationales) et de la traçabilité (contrôle des animaux élevés en captivité et en ranch présents dans le commerce [6].

9. Réglementation algérienne :

Les autorités algériennes ont enfin décidé de mettre le holà au massacre des espèces animales. À adopter l'ordonnance présidentielle n°06-05 du 15 juillet 2006 relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition [7].

Ce texte établit une liste de 23 espèces réparties en trois classes. Ainsi, dans la classe des mammifères, l'ordonnance interdit et punit désormais la chasse du mouflon à manchettes, de la gazelle rouge, de la gazelle de l'Atlas, du fennec et du guépard entre autres. Dans la catégorie des oiseaux, le législateur a énuméré sept espèces protégées, dont la fameuse outarde [7].

La chasse est dorénavant définitivement fermée pour l'outarde houbara, la grande outarde et l'outarde canepetière. La mesure vaut également pour la chasse de l'ibis chauve, le faucon pèlerin, l'primature à tête blanche et le faucon crécerellette. L'ordonnance qui sera approuvée sans débat par les députés classe également la tortue grecque, le fouette-queue et le varan du désert dans la liste rouge. Dans l'exposé des motifs, il précisé que la raréfaction de ces espèces est telle que « seuls quelques spécimens » subsistent le législateur ne s'embarrasse pas de scrupule pour montrer du doigt les braconniers qui font « craindre la disparition de certaines espèces dans un délai très court ». Au-delà de ce danger d'extinction d'une race rare d'animaux, les autorités entendent via cette loi se mettre au niveau de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées (CITES) à laquelle l'Algérie a adhéré en 1982 et qui établit précisément trois niveaux de protection différents.

Chapitre : 01

L'ordonnance souligne que la liste des espèces ainsi répertoriées peut être modifiée par voie réglementaire. Aussi prévoit-elle la création d'une commission d'experts chargés d'examiner les mesures de protection particulières requises. Ce panel d'experts devrait par ailleurs procéder à la délimitation des aires où subsistent les espèces concernées en faisant ressortir les sites de reproduction et les sites de repos. Comme mesure dissuasive, les autorités prévoient des sanctions sévères « visant à décourager tout braconnage ». L'article 4 de l'ordonnance stipule expressément que « sans préjudice des dispositions législatives en vigueur, la chasse des animaux mentionnés sur la liste (Art.3) est interdite par tous les moyens ». Sont également interdits la capture, la détention, le transport, la naturalisation et la commercialisation d'animaux ou parties d'animaux d'espèces menacées de disparition. Le législateur laisse cependant la porte entrouverte à la capture de ces espèces, s'agissant de la recherche scientifique, la reproduction, le repeuplement ou la détention par des établissements de présentation au public « selon des modalités fixées par voie réglementaire ». L'ordonnance institue également une commission nationale de protection des espèces animales menacées de disparition présidée par le ministre de l'Agriculture et composée d'experts de la faune sauvage. Celle-ci devra élaborer annuellement un rapport sur l'évolution des espèces menacées et leur habitat qu'elle transmet au ministre chargé de la chasse [7].

9.1. Identification des menaces actuelles :

Les oiseaux sont confrontés à d'importantes menaces. La chasse l'intensification des pratiques agricoles et la régression des milieux naturels ont entraîné le déclin de nombreuses espèces. Certains rapaces sont aujourd'hui victimes d'élevage et de tirs au fusil, bien que leur protection réglementaire soit renforcée. Certains d'autres sont menacés par la raréfaction de leurs proies naturelles et par l'électrocution sur les lignes haute-tension. En Algérie, la pratique de la chasse aux oiseaux ne tenait pas compte de la biologie des espèces et des populations, cette donnée fondamentale est nécessaire pour fixer des périodes de chasse et des quotas (Belhamra, 2005).

En effet, toutes les espèces définies comme gibiers dans la région (Cailles, Tourterelles, Bécasse des bois, Bécassine des marais, Canard colvert, Canard souchet, Canard pilet, Canard siffleur, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Sarcelle d'été, Sarcelle d'hiver,

Chapitre : 01

Vanneau huppé, Étourneau sansonnet, Grives Mauvis, Grives Musicienne,...) sont traitées équitablement sans tenir compte de leurs effectifs/raretés ni de leurs phénologies. D'où la nécessité de mettre en place un réseau national de collecte de données fiables permettant de connaître les tendances évolutives des effectifs spécifiques (Belhamra, 2005). En outre, un suivi strict des zones de chasse et des tableaux de chasse sera de grande valeur s'il est appliqué rigoureusement (Lekehal, 1997).

– Braconnage, élevage domestique de certaines espèces (Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Serin sini, Rapaces,...), chasse massive en période de reproduction (oiseaux d'eau), utilisation de certaines espèces à des fins de sorcellerie (Huppe fasciée), prélèvement d'œufs ou des oisillons aux nids, destruction des habitats (incendies répétés, déforestation et fragmentation des milieux, pollutions, dérangements,...). L'installation des dépotoirs à ciel ouvert a aussi une incidence négative sur la phénologie, le régime alimentaire et le comportement des espèces aviaires (Chenchouni, 2011).

Ceci est particulièrement visible chez les oiseaux où 125 sont protégés par l'Algérie alors que seulement 20 sont déclarés menacés par l'IUNC (2014). Il en est de même chez les plantes, où 202 espèces seulement se retrouvent dans la base de données de l'IUCN (2014) alors que 315 sont protégées au niveau du JO. A ce titre, beaucoup d'espèces considérées comme réellement menacées, ne sont pas retenues par les listes de l'IUCN (Chenchouni, 2011).

Globalement, près de la moitié des espèces de mammifères (50,47%), de batraciens (42,86%) et de reptiles (57,5%) sont protégés en Algérie. Concernant les oiseaux, plus mobiles, seuls un tiers d'entre eux le sont (33,07%) (Fig.4). Si on étend le décompte à l'ensemble des oiseaux réguliers, le taux atteint 44.5% (Chenchouni, 2011).

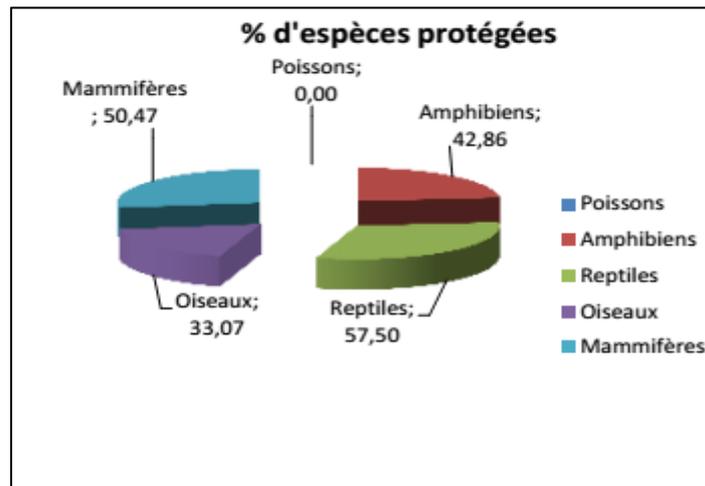


Figure 4 : Parts en espèces protégées des différentes catégories de vertébrés

Chapitre 02

Chapitre 02

Matériel et méthode

Chapitre : 02

Méthode :

L'étude vise à enquêter sur : l'importance culturelle de l'élevage des oiseaux de cage et de déterminer les catégories des propriétaires selon l'âge et la classe social. Afin de déterminer les éventuelles implications pour la conservation. Surtout matière de stratégies de sensibilisations.

Nous avons élaborés un questionnaire exploratoire constitué de trois parties avec des questions presque exclusivement ouvertes :

La première partie : comporte cinq questions permettant de connaître : l'existence d'oiseaux sauvages en cage dans les foyers prospectés, l'existence d'oiseaux sauvage dans ces mêmes foyers par le passé cet à dire durant ces dernier années, l'existence d'autres espèces d'animaux de compagnie même issus d'élevages en captivité dans les foyers, et aussi une question sur le nombre d'animaux élevé par foyer.

La deuxième partie : cette partie comportait trois questions permettant de connaître : les propriétaires des animaux au sein du foyer et qui s'en occupe et « Données personnelles » : ce sont ces données qui vont nous aider à définir des profils de propriétaires. Il fallait se renseigner entre autre sur l'âge, la profession, et le niveau d'éducation du propriétaire.

La troisième partie : comportant trois questions permettant de connaître : le nombre de personnes par famille, profession des individus et aussi le nombre de personnes travaillant par famille. Ces questions ont pour objectifs d'évaluer à peu près les niveaux sociaux des familles à travers les revenus.

Avant commencer l'enquête des exemplaires papiers du questionnaire est préparés, Le questionnaire final est présenté en annexe I.

L'enregistrement des réponses est réalisé manuellement par l'enquêteur, directement pendant la réalisation de l'interview, le temps consacré à répondre au questionnaire ne dépasse pas 15 minutes, l'entretien est réalisé avec le membre de la famille présent à la maison et qui consent à répondre à notre questionnaire.

L'enquête était réalisée du 31 janvier jusqu'à 19 février 2018, soit sur une période de 16 jours.

Chapitre : 02

Dans le but de cibler une population la plus hétéroclite possible, nous avons ciblés plusieurs quartiers de la ville de Guelma. Une fois dans ces différents quartiers les maisons sont choisies de façon aléatoire.

Huit quartiers ont été choisis pour l'enquête, qui sont : cité de l'ancien stade, cité Bara Lakhdar, cité Emir Abd Elkader et des frères Rahabi, cité du 19 juin, cité Frère Saadane (A, B, C) et cité Bourouaih Sliman.

Le protocole de l'enquête était comme suit :

- Donner un salut au membre de famille ou à l'hôte.
- Se présenter aux hôtes en montrant la carte d'étudiant et en expliquant but de cette étude.
- demander l'autorisation de faire l'enquête.

Si l'autorisation est refusée, nous choisissons une autre maison aléatoirement, si l'autorisation est acceptée on commence par la question suivante :

Avez-vous des oiseaux en cage ?

Si oui, on complète le reste des questions, si la réponse est non on note l'absence d'animaux de compagnie.

La plupart des personnes interrogées ont accepté de répondre aux questions posées avec beaucoup d'enthousiasme.

- Pour la réalisation de l'enquête et garantir l'anonymat des personnes interrogés. les noms des personnes interrogés ne sont pas pris en considération.

Afin d'avoir le maximum d'information et pour faciliter l'interprétation des résultats le questionnaire a été écrit sous forme d'un tableau.

Chapitre 03

Résultat et discussion

Chapitre : 03

1. Nombre de réponses :

Nous présentons ici les résultats de l'enquête sur les oiseaux de cage dans les huit quartiers de Guelma toutes les réponses ont été traitées séparément afin de pouvoir visualiser les résultats sur les graphiques.

Nous avons visité un nombre de ménages ($n = 257$) dans huit quartiers de la ville de Guelma l'enquête a révélé que les oiseaux étaient les animaux de compagnie les plus populaires, avec 82% des ménages gardant au moins un oiseau. Les chats occupent la deuxième position et sont présent dans 7% des foyers, suivis des chiens (6%), les poissons (3%), les tortues (1%), les moutons (1%) (fig.5).

Les résultats obtenus indiquent que 58% des ménages interrogés sont des propriétaires d'animaux de compagnie, 12% sont d'anciens propriétaires et 30% sont des gens qui ne possèdent pas d'animaux de compagnie. Suivant ce classement on peut estimer que 70 % de la population est impliqués dans l'activité d'élevage d'animaux de compagnie.

On observe aussi une disparité à travers les différents quartiers. Dans les cité des frères Saadane ; Bara Lakhdar et Bourouaiah Sliman, une grande partie de la population garde des oiseaux en cage et surtout les chardonnerets élégants. Plus que les autres quartiers comme la cité du 19juin et du cartier de l'ancien stade(fig.6).

2. Les espèces concernées par les activités d'élevage et les proportions :

Le tableau 1 résume les espèces retrouvées encage chez les ménages interrogés et le nombre de ces animaux.

Les espèces les plus populaires sont le chardonneret élégants et le canari, les autres espèces observées sont les perruches, les serins, les perroquets et quelques hybrides.

Le nombre totale toutes espèces confondus d'oiseaux gardés dans les huit quartiers prospectés était de 273 individus. Ce qui nous donne une moyenne de 1.06 oiseaux par maison.

Chapitre : 03

Sur les 257 maisons prospectées nous avons trouvé 129 chardonnerets élégants, ce qui nous donne une moyenne de 0.50 individus par maison on peut estimer la population captive au niveau de la localité de Guelma à 40000 individus. Les résultats que nous avons obtenus sont proches de ceux de Khelifa, qui indiquent que le chardonneret élégant est présent avec une moyenne de 0.925 individus par foyer en Algérie, estimant ainsi la population captif à plus de 6 Millions d'individus (Khelifa, et al 2017).

La deuxième espèce la plus populaire est le canari qui est présent avec une moyenne 0.42 individus par foyer (fig.7).

3. Nombre d'animaux :

Nous distinguons chez les répondants : la mono-possession (un seul animal) ou la multi-possession (plusieurs animaux à la fois). En suite la possession de plusieurs animaux de la même espèce (multi possession mono-espèce) et la possession de plusieurs animaux d'espèces différentes (multi-possession pluri-espèce).

La possession mono spécifique :81% des répondants possèdent des individus de la même espèce, et 19% des répondants possèdent (multi possession pluri-espèce spécifique), Il y a donc de différence majeure entre les deux catégories.

Cependant, majoritaire 56% la mono-possession spécifique au sein d'un seul individu, et 44% pour les multi possession mono-espèce (Tableau 2).

Les propriétaires d'oiseaux possèdent de nombreux autres animaux sous leur toit(fig.8).

4. Catégorisation des propriétaires par classe de sexe :

L'enquête exploratoire réalisée sur un échantillon de 257 maisons dans la ville de Guelma indique que les propriétaires d'oiseaux sont à (90%) des hommes, les femmes ne représentent que 10%(fig. 9).

Chapitre : 03

5. Catégorisation des propriétaires par classe d'âge :

Nous avons classé les propriétaires en 4 classes d'âges. La première regroupe les propriétaires d'un âge inférieur à 18 ans, la deuxième ceux d'ont l'âge est compris entre 18 et 25 ans, la troisième 25, 38 ans est la quatrième regroupe les propriétaires âgés de plus de 38 ans.

Les propriétaires les plus jeunes sont âgés de 12 ans.

Les adultes et les personnes âgées sont plus souvent cités comme des propriétaires d'oiseaux (Juliani, 2015). Les résultats que nous avons obtenus indiquent une autre situation ; ou les individus les plus impliqués dans l'élevage d'oiseaux appartiennent à la deuxième catégorie d'âge c'est à dire entre 25 et 38 ans. 21% des personnes interrogés qui gardent un oiseau à la maison ont un âge supérieur à 38 ans. Les deux autres catégories c'est-à-dire les individus d'un âge inférieur à 25 ans représentent 26 % des personnes interrogés qui gardent un oiseau comme animale de compagnie (fig.10).

6. Catégorisation des propriétaires par classes sociales :

82% des propriétaires interrogés ont un travail régulier et les 18% sont aux chômages. Un des éléments qui peuvent expliquer cette situation sont les prix de vente élevé de certaines espèces comme le chardonneret élégant. En effet les prix de ventes de cette espèce commencent à 4000 DA et peuvent atteindre plusieurs dizaines de milliers de dinars, ces prix de vente représentés au minimum 20% du salaire minimum garantie en Algérie.

Dans la catégorie des propriétaires qui ont un travail régulier, 58% des propriétaires déclarent pratiquer des fonctions libérales et 42% sont des fonctionnaires. On trouve aussi que les personnes exerçant une fonction libérale sont ceux qui gardent plus de chardonneret élégant. Chardonneret élégant 36% que les fonctionnaires 19%, suivent par les catégories de fonctionnaires était plus susceptible de conserver les canaris 13% que les autres catégories fonction libéral (fig.11).

Chapitre : 03

Si on compare maintenant le niveau d'éducation et l'activité d'élevage d'oiseaux de cages nous remarquons que 31% des propriétaires sont des universitaires et 69 % ont un niveau d'éducation sous universitaire (fig.12).

Le Canari était plus populaire auprès des femmes et beaucoup chez les universitaires 47%.

Le Serin cini est une espèce qu'on a trouvée chez des collégiens et des lycéens. Ce qui confirme des résultats obtenus par une autre étude réalisée en 2017, car ces propriétaires peuvent être éventuellement des chasseurs. (Tableau 3) (Atoussi et al 2017).

Le revenu familial n'était pas significativement associé au maintien des oiseaux.

Les ménages multi-revenus étaient plus susceptibles de garder des oiseaux, avec une moyenne de travailleurs entre 0,4 et 0,74, plus élevée que la moyenne des personnes sans emploi (0,03 - 0,28) (fig.13).

Chapitre : 03

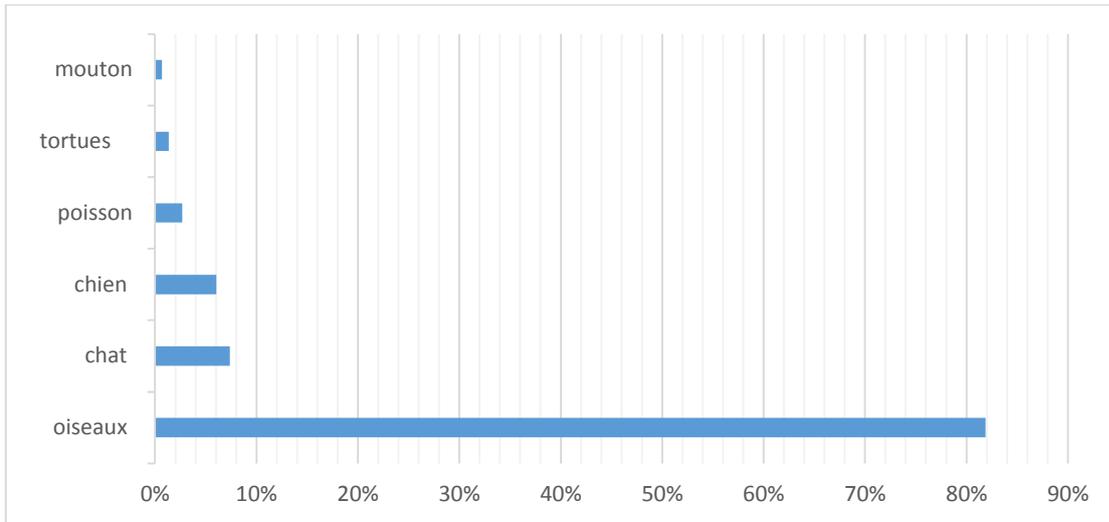


Figure 5 : les types d'animaux de compagnie dans la ville de Guelma

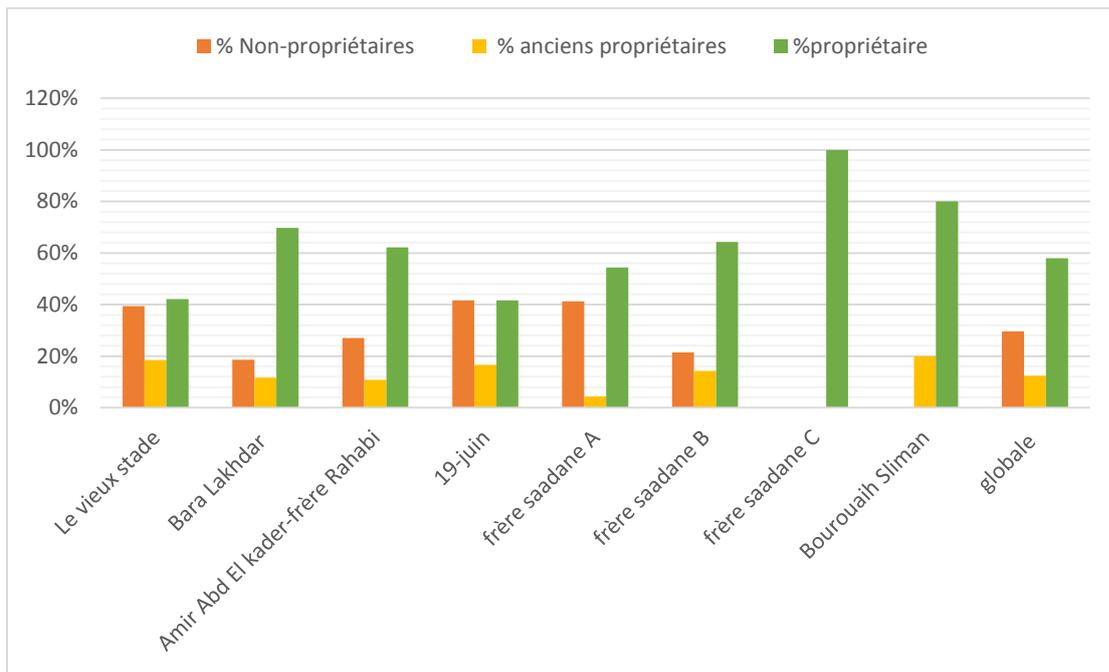


Figure 6 : pourcentage des propriétaires par quartiers

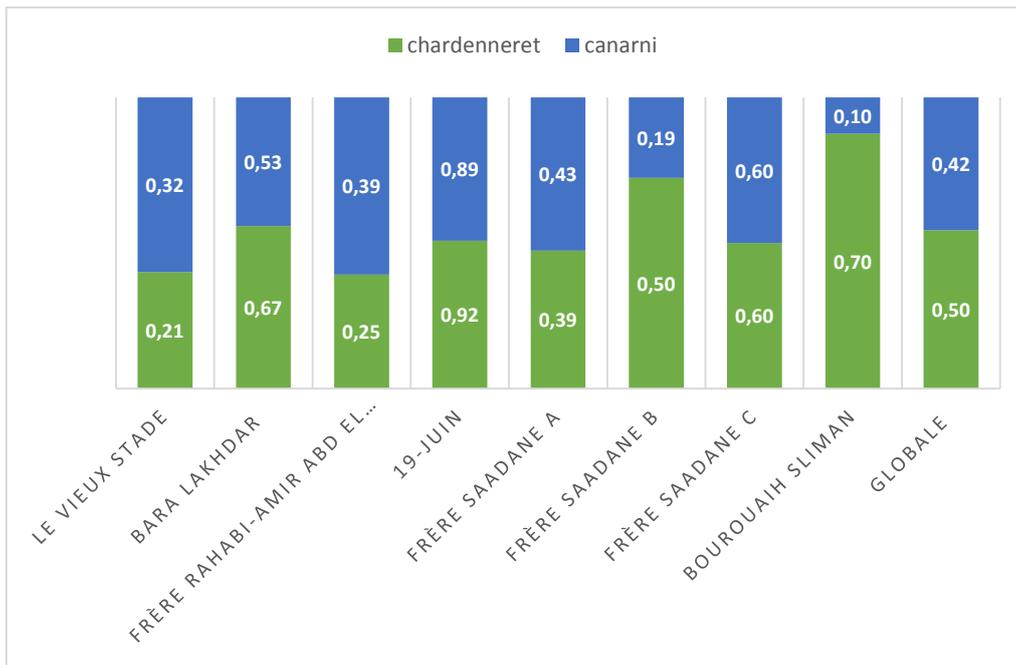


Figure 7 : La possession moyenne d'oiseaux par foyer

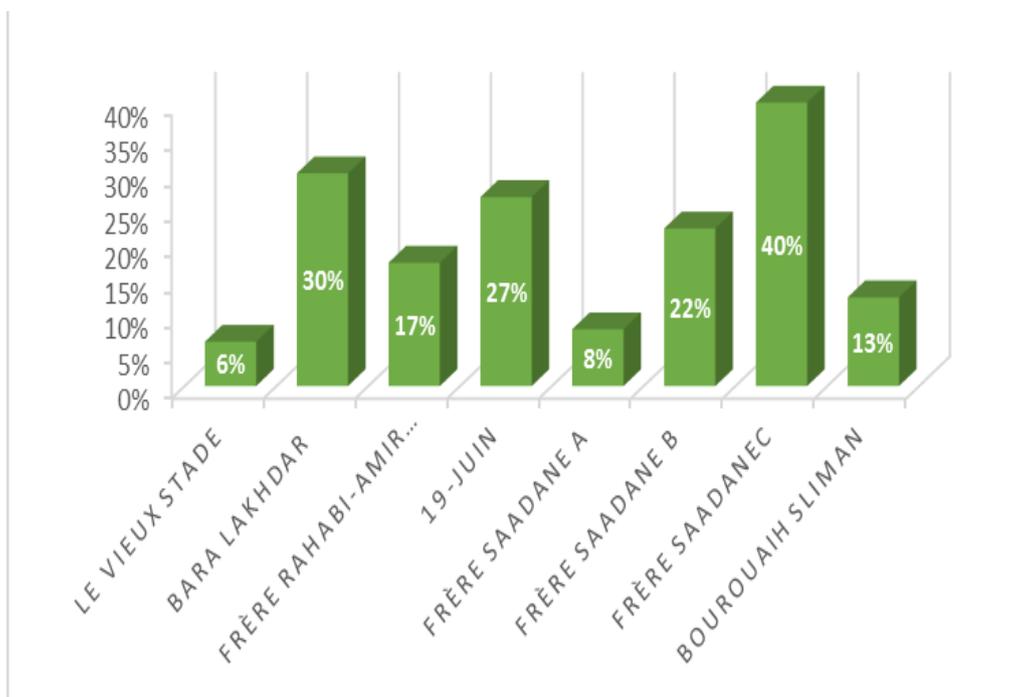


Figure 8 : les pourcentages des propriétaires d'oiseau avec d'autre animal

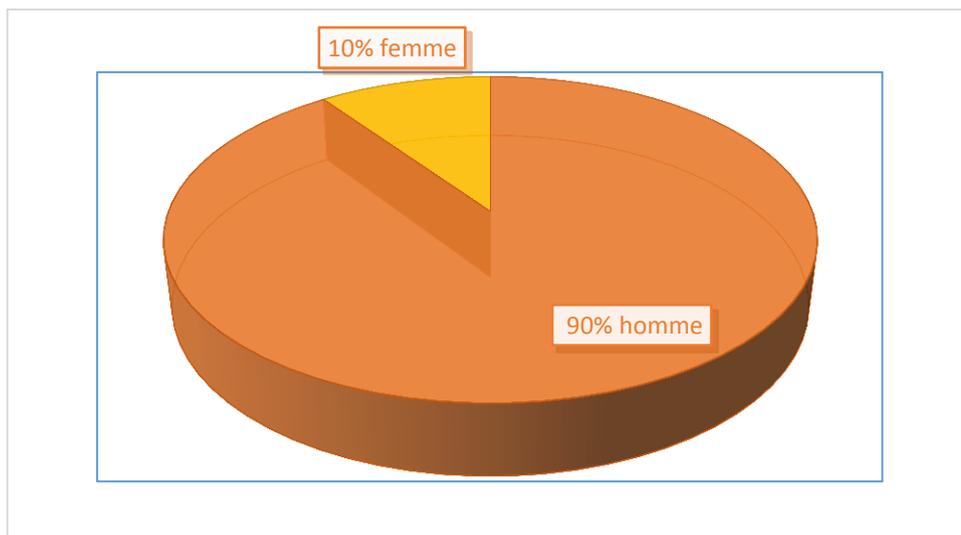


Figure 9 : Catégorisation des propriétaires d'oiseaux par classe de sexe.

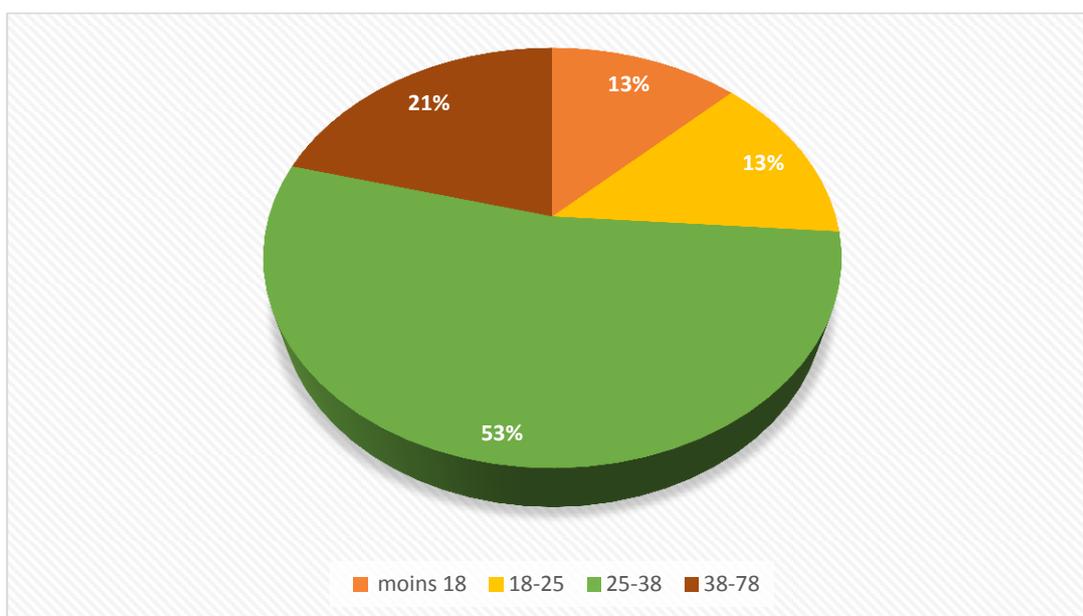


Figure 10 : Répartition des répondants selon leur âge

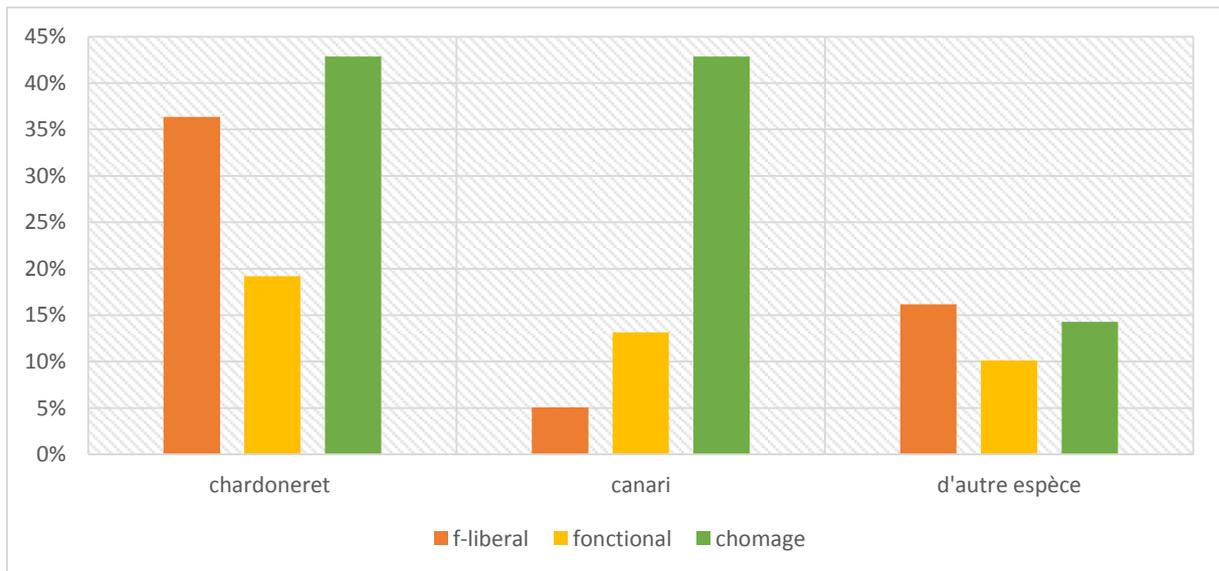


Figure 11 : Catégorisation des propriétaires d'oiseaux par classe sociales

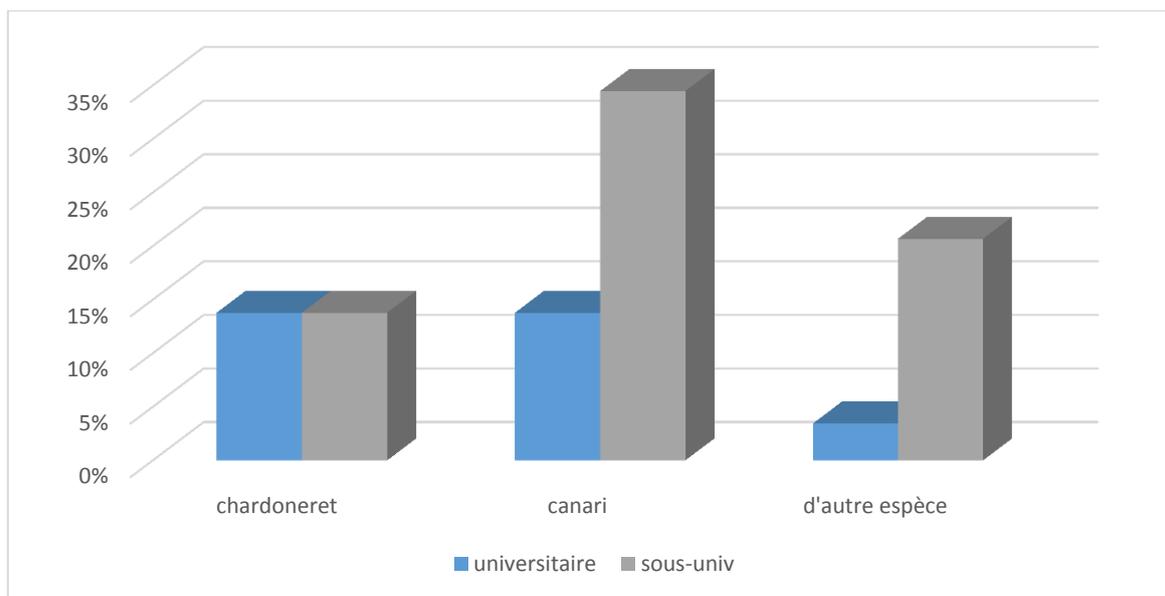


Figure 12 : Catégorisation des propriétaires d'oiseaux selon le niveau d'éducation

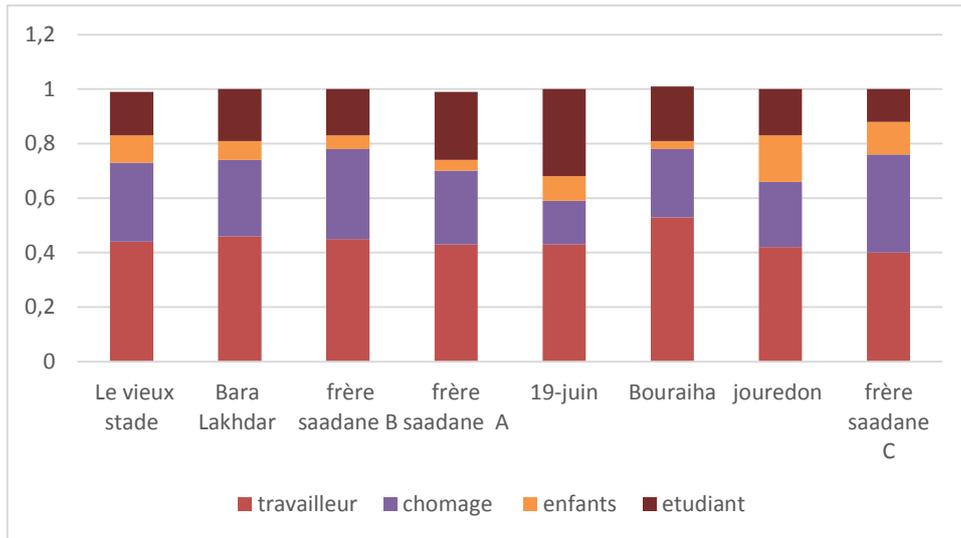


Figure 13 : moyen d'individu des familles du propriétaire

Tableau 1 : Nombre d'oiseau captif

	Chardonneret	Canari	Hybrides	Perruche	Perroquet	Pigeon	Serin	Globale
Le vieux stade	8	12	0	0	0	0	2	22
Bara Lakhdar	29	23	0	1	0	0	0	53
Emir Abd El kader-frère Rahabi	34	33	0	0	2	1	0	70
19-juin	9	9	2	2	0	0	0	22
frère Saadane A	18	20	0	15	0	0	4	57
frère Saadane B	21	8	5	0	0	0	0	34
frère Saadane C	3	3	0	0	0	0	0	6
Bourouaih Sliman	7	1	1	0	0	0	0	9
globale	129	109	8	18	2	1	6	273

Tableau 2 : Pourcentage des mono/ multi-possession spécifique

la mono-possession spécifique		multi possession spécifique	
81%		19%	
Un seul individu	Plusieurs individus		
56%	44%		

Tableau 3 : Catégorisation des propriétaires d'oiseaux par classe sociales

	f-libéral	fonctionnaire	chômage	universitaire	sous-universitaire
chardonneret	36%	19%	43%	14%	14%
Canari	5%	13%	43%	14%	34%
Différente espèce	16%	10%	14%	3%	21%
%	58%	42%	100%	31%	69%

Conclusion :

Les résultats obtenus dans notre étude dans les huit quartiers de la ville de Guelma nous ont permis d'établir une première esquisse du profil sociologique des propriétaires de ces animaux et d'essayer de comprendre les implications pour la conservation.

Le premier constat est que l'activité d'élevage des oiseaux de cage est très répandue dans la ville de Guelma où 58% des ménages visités gardent un oiseau.

En top un du classement des oiseaux de cages les plus populaires, vient le chardonneret élégants avec une moyenne de 0,5 individus par foyer on peut estimer la population captif au niveau de la localité de Guelma à 160000 individus.

L'étude nous a permis de constater que les propriétaires des oiseaux de cages sont majoritairement de hommes qui représentent 90% des propriétaires, et seulement 10% sont des femmes, à signaler aussi que la majorité des femmes ont une préférence pour les canaris au lieu des chardonnerets.

En plus des informations précédemment cités nous avons aussi constaté que la majorité des propriétaires ont un âge qui varie entre 25 et 38 ans, et la majorité de ces propriétaires exercent une fonction libérale et ont un niveau d'instruction sous universitaire.

A la lumière de ces résultats on peut affirmer que l'activité d'élevage des oiseaux sauvages en cage a des effets certains sur les populations naturelles, et que des actions concrètes doivent être entreprises afin de lutter contre ce phénomène.

La première mesure que nous recommandons est l'application stricte des lois qui interdisent la commercialisation des espèces sauvages.

La deuxième mesure consiste à établir des campagnes de sensibilisations du public à ce phénomène et essayer d'adopter des stratégies collaboratives faisant intervenir tous les acteurs de la société, les résultats que nous avons obtenus nous permettent de mieux cibler les populations concernées et ainsi gagner en efficacité. Vu que la majorité des propriétaires sont des hommes âgés entre 25 et 38 ans, les campagnes de sensibilisations seraient plus efficaces si elles sont menées au niveau des marchés de rues de cafés et au niveau des gares routières ou ferroviaires où il y a une grande concentration humaine.

Résumé :

L'objectif de notre étude est d'identifier les différentes catégories de propriétaires qui gardent les oiseaux de cage dans la ville de Guelma.

Dans notre travail nous avons discuté comment les activités d'élevages causant des effets néfastes sur les populations sauvages l'extinction des espèces sauvages.

Le rôle importante du Commerce international des espèces sauvages (CITES) est de garantir que le commerce international des animaux et plantes inscrits dans ses annexes, vivants ou morts, ainsi que de leurs parties et de leurs produits dérivés ne nuise pas à la conservation de la biodiversité et repose sur une utilisation durable des espèces sauvages.

Le principal texte de la réglementation algérienne qui relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition, et nous parlerons sur l'identification des menaces actuelles sur les oiseaux en Algérie.

Enfin nous avons présenté la responsabilité des éleveurs. et citée les Exigences posées à un élevage d'animaux de compagnie conforme à la protection animale.

Mots clés :

Animaux sauvages, éleveurs, CITES, Guelma.

Abstract:

The objective of our study is to identify the different categories of owners who keep birds' cage in the town of Guelma.

In our work we discussed how the activities of farms causing harmful effects on wild populations the extinction of wild species, the important role of the international trade of wild species (CITES) is to ensure that the international trade of animals and plants listed in its annexes, living or dead, as well as their parts and their derivatives does not interfere with the conservation of biodiversity, and is based on sustainable use of wildlife.

The main text of the Algerian regulations that relating to the protection and preservation of certain animal species at risk of extinction, and we will talk on the identification of current threats on birds in Algeria.

Finally, we had the responsibility of the cited eleveurs.et the requirements for breeding of pets in line with animal protection.

Key words:

Wild animals, breeders, CITES, Guelma

ملخص

الهدف من دراستنا هو تحديد الفئات المختلفة للمالكين الذين يحافظون على الطيور القفصية في مدينة قالمة .
ناقشنا في عملنا وبحثنا عن أنشطة المربين التي تسبب اثار ضارة على سكان البرية وانقراض الحيوانات البرية
الدور الهام للتجارة الدولية في الانواع البرية هو ضمان ان التجارة الدولية للحيوانات والنباتات المدرجة في مرفقات الحية
او الميتة لا يضر بحفظ التنوع البيولوجي واستخدامه المستدام القائم على الحياة البرية
النص الرئيسي للوائح الجزائرية المتعلقة بحماية وحفظ بعض أنواع الحيوانات المهددة بالانقراض، وتحدثنا عن التهديدات
الحالية على الطيور في الجزائر.

وأخيرا قدمنا مسؤولية المربين. ونقلت عن متطلبات لتربية الحيوانات الأليفة تتفق مع حماية الحيوان.

الكلمات الرئيسية:

الحيوانات البرية، مربي ، CITES ، قالمة

Annexe :

Maison 1

Partie 1 :

Questions	Réponses
Avez-vous des oiseaux en cage ?	
Avez-vous des oiseaux en cage avant ?	
Combien d'individus ?	
Espèce ?	
Avez-vous d'autres animaux des compagnies ?	

Partie 2 :

A qui appartient l'animal et qui s'occupe ?	
Age du propriétaire ?	
Fonction du propriétaire ?	

Partie 3 :

Nombre de personne par famille ?	
Combien de personnes travaillent par famille ?	
Niveau d'instruction du membre de la famille ?	

Annexe :

Maison 1

Partie 1 :

Questions	Réponses
Avez-vous des oiseaux en cage ?	
Avez-vous des oiseaux en cage avant ?	
Combien d'individus ?	
Espèce ?	
Avez-vous d'autres animaux des compagnies ?	

Partie 2 :

A qui appartient l'animal et qui s'occupe ?	
Age du propriétaire ?	
Fonction du propriétaire ?	

Partie 3 :

Nombre de personne par famille ?	
Combien de personnes travaillent par famille ?	
Niveau d'instruction du membre de la famille ?	

Les références bibliographiques

A

- Andreone, F., Cadle, J. E., Cox, N., Glaw, F., Nussbaum, R. A., Raxworthy, C. J., ... & Vences, M. (2005). Species review of amphibian extinction risks in Madagascar: conclusions from the Global Amphibian. *Conservation Biology*, 19(6), 1790-1802.

B

- Bairlein, F. (2016). *Migratory birds under threat*. Science, 354(6312), 547-548.
- Belhamra M. 2005. *National Report on Hunting (Algeria)*. Building capacity for sustainable hunting of migratory birds in Mediterranean third countries, Project Ref: LIFE 04 TCY/INT/000054, Disponible sur: www.birdlife.org/action/change/sustainable_hunting/pdfs/shp_national_hunting_report_algeria.pdf
- BirdLife International (2013) *State of the world's birds: indicators for our changing world* . Cambridge, UK: BirdLife International.
- Brochet, A. L., Van den Bossche, W., Jbour, S., NDANG'ANG'A, P. K., Jones, V. R., Abdou, W. A. L. I., ... & Barbara, N. (2016). *Preliminary assessment of the scope and scale of illegal killing and taking of birds in the Mediterranean*. Bird Conservation International, 26(01), 1-28.
- Bush, E. R., Baker, S. E., & MacDonald, D. W. (2014). *Global trade in exotic pets 2006–2012*. Conservation Biology, 28(3), 663-676.

C

- Chenchouni, H. (2011). Statuts de protection et de conservation des oiseaux recensés dans les Aurès et ses alentours (nord-est Algérien). *Actes du Séminaire International sur la Biodiversité Faunistique en Zones Arides et Semi-arides, Ouargla University, Algeria*, 56-75.
- Cuttelod, A., García, N., Abdul Malak, D., Temple, H. J., & Katariya, V. (2009). *The Mediterranean: a biodiversity hotspot under threat*. *Wildlife in a Changing World—an analysis of the 2008 IUCN Red List of Threatened Species*, 89.

D

- Dillman, D. A., Smyth, J. D., & Christian, L. M. (2016). Internet, Phone, Mail and Mixed-Mode Surveys: The tailored design method. *Reis*, 154, 161-176.
- Dutau, G., & Rancé, F. (2009). Les «NAC»: un risque allergique nouveau?. *Archives de pédiatrie*, 16(4), 396-401.

F

- FAO. 2011. Trade in Wild Birds and Related Bird Movements in Latin America and the Caribbean Animal Production and Health Paper No. 166. FAO, Rome. Available at www.fao.org/docrep/013/i0708e/i0708e00.pdf
- Farjou, S. (2005). *L'activité Nouveaux Animaux de Compagnie et ses perspectives d'évolution dans les cliniques vétérinaires françaises: résultats d'une enquête en haute-Garonne* (Doctoral dissertation).

H

- Hart, J., Hart, T., Salumu, L., Bernard, A., Abani, R., & Martin, R. (2016). Increasing exploitation of grey parrots in eastern DRC drives population declines. *Oryx*, 50(1), 16.

J

- Juliani, M. (2015). *Relation Homme-animal selon le profil du propriétaire: une enquête auprès de 933 détenteurs de chiens et de chats en France* (Doctoral dissertation).

K

- Khelifa, R., Zebsa, R., Amari, H., Mellal, M. K., Bensouilah, S., Laouar, A., & Mahdjoub, H. (2017). Unravelling the drastic range retraction of an emblematic songbird of North Africa: potential threats to Afro-Palearctic migratory birds. *Scientific reports*, 7(1), 1092.

L

- Layat, H. (2016). *Les nouveaux animaux de compagnie et risque infectieux* (doctoral dissertation).

- Lekehal M. E. 1997. *Approche écologique de la chasse et des espèces gibiers en Algérie*. Mém. Ing. Agro., I.N.A., El-Harrach, Alger.

M

- Martin, R. O., Perrin, M. R., Boyes, R. S., Abebe, Y. D., Annorbah, N. D., Asamoah, A., ... & Diop, M. S. (2014). Research and conservation of the larger parrots of Africa and Madagascar: a review of knowledge gaps and opportunities. *Ostrich*, 85(3), 205-233.

O

- Olah, G., Butchart, S. H., Symes, A., Guzmán, I. M., Cunningham, R., Brightsmith, D. J., & Heinsohn, R. (2016). Ecological and socio-economic factors affecting extinction risk in parrots. *Biodiversity and Conservation*, 25(2), 205-223.

R

- Reuter, K. E., Clarke, T. A., LaFleur, M., Rodriguez, L., Hanitriniaina, S., & Schaefer, M. S. (2017). Trade of parrots in urban areas of Madagascar. *Madagascar Conservation & Development*, 12(1).
- Reuter, K. E., & Schaefer, M. S. (2016). Illegal captive lemurs in Madagascar: Comparing the use of online and in-person data collection methods. *American journal of primatology*, 79(11).

S

- Soulé, M., Gilpin, M., Conway, W., & Foose, T. (1986). The millenium ark: how long a voyage, how many staterooms, how many passengers?. *Zoo biology*, 5(2), 101-113.

Z

- Zecchini, A. (2002). les animaux sauvages captifs peuvent-ils rester «naturels»? *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, (46), 21-37.

Webographie

[1] http://www.protectionanimaux.com/publications/animaux_de_compagnie/infotek/zucht/zucht02.pdf

[2] <http://www.veteriweb.com/index.php?section=encyclopedie&page=nac&cle=310002>

[3] <https://www.ecologiquesolidaire.gouv.fr/commerce-international-des-especes-sauvages-cites>

[4] <https://www.robert-schuman.eu/fr/syntheses/0133-1-application-de-la-reglementation-internationale-et-communautaire-sur-le-commerce-de-la-faune-et>

[5] www.cites.org/common/docs/Recent-trends-in-international-trade-in-Appendix-II-listed-species.pdf

[6] https://cites.org/fra/new_CITES_trade_rules_come_into_effect_as_2017_starts_02012017

[7] <https://www.djazairess.com/fr/elwatan/49377>